

Plan de Continuité
d'Activité (PCA)
à l'hôpital:
maintenir les soins
en situation dégradée



FORMATION EXPERTE

larelevesante.fr

Plan de Continuité d'Activité (PCA) à l'hôpital: maintenir les soins en situation dégradée



DURÉE
2 jours (14h)



MODALITÉ
Intra



FORMAT
Présentiel



TARIF
Sur devis



SESSIONS 2027
Sur demande



POURQUOI CETTE FORMATION

Les établissements de santé sont confrontés à des situations dégradées prolongées : pénuries RH, saturation capacitaire, crise sanitaire, tensions sécuritaires ou afflux massif de victimes.

Contrairement à la crise aiguë, ces situations s'installent dans le temps, fragilisent les organisations et augmentent les risques pour les patients comme pour les équipes.

Cette formation permet d'identifier les activités critiques, d'anticiper les ruptures majeures et de structurer un PCA réaliste et mobilisable.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- Identifier les activités critiques de votre établissement
- Hiérarchiser les priorités en situation dégradée
- Anticiper les ruptures organisationnelles majeures
- Structurer un plan de continuité d'activité opérationnel



POUR QUI

Public · Directions - Encadrants - Référents qualité

Prérequis · Aucun prérequis

Accessibilité · Accessible aux personnes en situation de handicap

Financement · Plan de formation, OPCO, ANFH



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intervenant · Professionnel hospitalier /Expert en gestion de situations exceptionnelles ou de crise

Responsable scientifique · Alexandre Niggel — Infirmier militaire | Expert en gestion de crise & coordination en situation dégradée



MÉTHODES

- Analyse de scénarios réalistes
- Travail sur les données propres à l'établissement
- Outils structurants immédiatement transférables



LIVRABLE

La Matrice de Diagnostic Flash — Une trame pour analyser rapidement les points de vigilance et prioriser les actions



ÉVALUATION

- Auto-positionnement amont/aval
- Validation de la matrice et de la trame élaborées
- Questionnaire de satisfaction



LE PROGRAMME

1 Comprendre la notion de situation dégradée

- Différence entre crise aiguë et dégradation prolongée
- Tensions RH, saturation des lits, indisponibilité numérique, conflit armé, afflux massif de victimes

Atelier Cartographier les situations dégradées déjà rencontrées dans l'établissement

2 Identifier et prioriser les activités critiques

- Activités vitales, prioritaires, suspendables
- Arbitrage entre qualité, sécurité et ressources limitées

Atelier Construire une matrice de priorisation des activités

3 Anticiper les ruptures majeures

- Ressources humaines, logistique, systèmes d'information, flux patients
- Coordination avec les partenaires territoriaux

Atelier Analyse d'un scénario de rupture capacitaire majeure

4 Formaliser un plan de continuité d'activité

- Clarification des responsabilités
- Scénarios de déclenchement
- Articulation avec Plan Blanc et dispositifs territoriaux

Atelier Élaboration d'une trame simplifiée de plan de continuité d'activité



La Relève SANTÉ

Conditions générales de vente

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation de la société LA RELÈVE. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prestations sur mesure pour un groupe de collaborateurs d'un même Client

Validation et Calendrier (INTRA)

- L'accord est formalisé par la signature d'une convention de formation
- La signature de la convention de formation vaut bon de commande et implique l'acceptation des présentes conditions.
- Les dates sont fixées d'un commun accord entre LA RELÈVE et le Client.

Annulation et report (INTRA)

- Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit au moins 20 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant le début de la formation.
- En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrés avant la date prévue, une indemnité forfaitaire égale à 100 % du montant total est due.
- Toute demande de report intervenant à moins de 20 jours ouvrés est assimilée à une annulation et donne lieu à la facturation de l'indemnité de 100 %.
- Les frais de déplacement ou d'hébergement déjà engagés par LA RELÈVE restent dus par le Client, quel que soit le délai d'annulation.

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENT

Sessions regroupant des participants issus de structures différentes

Inscription et annulation (INTER)

- L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription signé.
- Une convention de formation et une convocation sont adressées avant le démarrage de la formation.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 20 jours ouvrés avant le début : sans frais
 - Moins de 20 jours ouvrés avant le début, absence ou abandon : 100 % du montant est dû
 - Le Client peut remplacer un participant par un autre profil adapté jusqu'au début de la formation, sous réserve d'en informer LA RELÈVE par écrit.

Tarifs et modalités de paiement (INTER)

Les tarifs par participant sont indiqués dans le programme de formation.

Sauf mention contraire :

- Les prix sont exprimés en euros net de taxes
- La facturation est réalisée à l'issue de la formation

Le prix comprend : la participation à la formation, les supports pédagogiques, les pauses (le cas échéant)

Les repas restent à la charge des participants.

DISPOSITIONS COMMUNES

Accessibilité

LA RELÈVE s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles.

Un contact dédié peut être mobilisé pour accompagner les participants dans leurs démarches.

Modalités de paiement

- Le tarif est défini dans la convention.
- Tout paiement après l'échéance entraîne des pénalités de 1,5 fois le taux d'intérêt légal

Sauf mention contraire :

- la facturation est réalisée à l'issue de la formation
- le règlement est exigible à réception de la facture, sans escompte

Le règlement est effectué par virement bancaire.

La facture est adressée par voie électronique et accompagnée des certificats de réalisation.

Nature des indemnités

Les sommes perçues en cas d'annulation ou de report tardif sont des indemnités forfaitaires. Elles ne peuvent être imputées sur le budget de formation du Client ni faire l'objet d'une demande de financement auprès d'un OPCO.

Annulation ou report par LA RELÈVE

LA RELÈVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure (maladie du formateur, défaillance technique) ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées sont alors remboursées ou reportées sur une session ultérieure, sans indemnité supplémentaire.

Sous-traitance

LA RELÈVE se réserve la faculté de confier l'exécution de la formation à des sous-traitants ou formateurs partenaires de son choix, tout en restant garant de la qualité pédagogique.

Propriété intellectuelle et captation

Les supports sont la propriété exclusive de LA RELÈVE. Toute reproduction ou diffusion est interdite. L'enregistrement audio/vidéo des sessions est formellement prohibé.

Données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées pour la gestion administrative et pédagogique. Conformément au RGPD, les droits d'accès et de rectification s'exercent via : contact@larelevesante.fr

Clients Particuliers

Le Client finançant lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 20 jours ouvrés.

«Restaurez la capacité d'agir de vos équipes»



Devis sous 48h



01 89 62 59 49



contact@larelevesante.fr